

Messages de....

.....*Pierre-Alain Pannatier, conseiller communal*

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Le 1^{er} janvier prochain, la commune de Mont-Noble fêtera ses noces de coton. Cette première année a été marquée par une recrudescence des constructions et transformations dans nos trois villages.

Quelques chiffres qui parlent d'eux même.

Sur le secteur de Mase, il y a 17 chantiers en cours dont 5 nouvelles habitations

Sur le secteur de Vernamiège, il y a 11 chantiers en cours dont 8 nouvelles habitations

Sur le secteur de Nax, il y a 28 chantiers en cours dont 11 nouvelles habitations

Il faut rajouter à cela la réfection intérieure des villages de Mase et de Nax, ainsi qu'un remaniement parcellaire (RPU) dans chaque village.

Il y a bien des années que l'on n'a plus vu une telle dynamique dans notre belle région. Il est aussi fort réjouissant de constater qu'une partie non négligeable de ces nouvelles habitations est constituée de résidences principales.

Comme stipulé à l'art 21 du contrat de fusion, un nouveau RCCZ (règlement communal des constructions et des zones) devra être déposé pour la fin 2012. En annexe à ce document, un nouveau PAZ (plan d'affectation des zones) devra être aussi déposé. Jusqu'à la complète homologation de ces deux objets (qui peut prendre pas mal de temps selon la dernière expérience de l'ancienne commune de Nax), la commission communale des constructions se base sur les trois règlements et trois plans de zones actuellement en vigueur.

Nous savons tous que ces règlements sont contraignants et souvent compliqués. Ils sont néanmoins nécessaires pour conserver le patrimoine bâti et permettre à tout un chacun de construire son habitat tout en respectant diverses règles. C'est pour cela que l'administration communale et moi-même, sommes à votre disposition pour répondre à vos préoccupations et à vous fournir les renseignements nécessaires. Il est primordial que l'on puisse collaborer afin d'éviter de se retrouver devant la situation du fait accompli. Ces situations sont délicates et engendrent souvent des désagréments.

La commission des constructions a traité cette année près de 80 dossiers ; elle est composée de 4 membres soit :

Pierre Antoine MAURY de Mase, Raphaël BITZ de Vernamiège, Christian QUENZER de Nax et le conseiller soussigné. Nous nous réunissons tous les 15 jours (en général le lundi). La commission est consultative ; elle traite les parties techniques des dossiers et émet un préavis au conseil communal qui, lui seul, prend la décision finale. Pour les constructions ou rénovations dans les zones « vieux village », elle s'appuie sur l'avis de la sous-commission des sites du canton du Valais.

Pour certains dossiers plus compliqués, nous avons aussi l'appui de la commission cantonale des constructions ainsi que de son service juridique.

Suite à l'assemblée du 14 décembre, vous aurez remarqué que beaucoup de projets d'importance vitale pour notre communauté prendront forme prochainement. Nous allons travailler tous ensemble pour mener à bien ces projets et resserrer nos liens dans le but de laisser à nos enfants un endroit privilégié, convivial où il fait bon vivre.

A toutes et à tous, je vous transmets tous mes vœux de bonheur et de santé ainsi que de très bonnes fêtes de fin d'année.

P-A Pannatier
Président de la commission des constructions

.....Véronique Duriez-Revaz, conseillère communale

Après un peu plus de 6 mois de travail intense la Crèche-UAPE de Mont-Noble a ouvert ses portes à la rentrée scolaire 2011. Une trentaine d'enfants y sont inscrits sous la houlette de la directrice de la structure Laetitia Perren et de Laetitia Carrel-Comina éducatrice de la petite enfance. Les enfants entre 18 mois et 12 ans y sont aux anges.

Un établissement qui va, certainement, repeupler notre commune dans les années à venir et contribuer à un développement économique et au maintien de l'école qui voit augmenter ses effectifs chaque année.

Par dessus tout je désire faire prendre conscience aux villageois l'importance de maintenir les commerces dans nos villages, tant pour la vie sociale que pour notre économie et notre développement.

Je me souviens d'un temps où plusieurs commerces fleurissaient dans nos villages et où les gens étaient dans les rues : le pain au magasin, un petit apéro au café après être passé à la poste, quelques potins, mais surtout des échanges et peu de solitude.

En effet, si nous ne sommes pas assez nombreux à les utiliser ils pourraient disparaître l'un après l'autre et nous en serions les premiers lésés avant les vacanciers et les touristes.

Je suis imprégnée de la nostalgie de nos Aînés et j'espère qu'un jour cela deviendra une évidence et que l'on utilise plus souvent nos commerces pour mieux développer notre économie locale.

Avant qu'il ne nous reste plus que la messe du dimanche pour se rencontrer, restons attentifs pour l'Avenir et soyons-en les acteurs.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, de très belles Fêtes de fin d'année et à votre service en 2012.

V. Duriez-Revaz,
Présidente de la commission santé-social

Budget 2012

Comme vous pourrez le constater, le budget 2012 de notre Municipalité peut être considéré comme dynamique. Il tient compte notamment de la concrétisation de décisions antérieures prises par les conseils communaux respectifs de Nax-Vernamiège-Mase d'une part et des investissements à caractère obligatoire d'autre part.

Ma philosophie : tout investissement doit avoir sa justification à long terme, même au bénéfice d'une bonne situation financière qui ne justifie en aucun cas les gaspillages mais permet de préparer l'avenir avec une mise en valeur de notre potentiel, respectivement de tirer profit de la complémentarité de nos trois villages.

C'est en tenant compte de cette optique que votre Conseil Municipal a accepté, **à l'unanimité**, le budget 2012. Il est à relever une marge d'autofinancement de 1'003'740 et un découvert de financement de 1'776'260 au vu des investissements budgétisés.

Investissements 2012

		Dépenses	Recettes
CULTURE	<u>Musée des Costumes - Laiterie</u> <i>La restauration du bâtiment de l'ancienne laiterie de Vernamiège a été assurée par la Commune de Vernamiège en vue d'y aménager un Musée. Pour mener à terme ce projet, un investissement complémentaire est nécessaire. Par la suite, la Bourgeoisie de Vernamiège, devenue propriétaire dudit bâtiment, se chargera du fonctionnement du musée.</i>	CHF 40'000.00	

<u>CHEMINS PÉDESTRES/ DÉCORATION</u>	<u>Chemin Fontany-Sevanne</u> <i>Ce chemin fait partie d'un projet régional PDR « Chemin thématique Les Prixes, Sevanne, Ossoona, La Luette ». Le dossier actuellement à l'enquête publique.</i> <u>Eclairage de Noël</u> : 2 ^{ème} étape, à Vernamiège	CHF 150'000.00 CHF 40'000.00	CHF 110'000.00
<u>TRAFIC</u>	<u>ROUTES CANTONALES</u> Participation à la correction des routes <u>Véhicules/Machines</u> : équipement de véhicules utilitaires <u>Signalisation</u> : compléments à Mase et Vernamiège <u>Vaye-Plane</u> Le goudronnage a été reporté par le Canton à 2012. La Commune a aussi remis les aménagements/réfections de places de parc, trottoirs et barrières. <u>Route traversée de Mase</u> : Pose du dernier tapis et finalisation des travaux <u>Route des Marelires</u> : L'autorisation de défricher délivrée et certains petits problèmes résolus, ce tronçon sera enfin amélioré en 2010. Un appel en plus-value est prévu. <u>Route du Cheytoc</u> Réfection totale de la route et de l'écoulement des eaux de surfaces. Appel en plus-value. <u>Eclairage public</u> Suite du programme de remplacement des anciens lampadaires	CHF 310'000.00 CHF 55'000.00 CHF 50'000.00 CHF 300'000.00 CHF 75'000.00 CHF 150'000.00 CHF 250'000.00 CHF 70'000.00	CHF 40'000.00 CHF 80'000.00
<u>PAZ RCCZ</u>	<u>Plan d'aménagement du territoire et Règlement des constructions</u>	CHF 30'000.00	
<u>RPU MASE</u>	<u>Total</u> <u>Aménagement</u> <u>Eau potable</u> <u>Eaux usées</u>	CHF 800'000.00 CHF 311'000.00 CHF 240'500.00 CHF 248'500.00	CHF 400'000.00 CHF 156'000.00 CHF 120'000.00 CHF 124'000.00
<u>RPU VERNAMIÈGE</u>	<u>Total</u> <u>Aménagement</u> <u>Eau potable</u> <u>Eaux usées</u>	CHF 1'000'000.00 CHF 790'000.00 CHF 120'000.00 CHF 90'000.00	CHF 500'000.00 CHF 395'000.00 CHF 60'000.00 CHF 45'000.00
<u>RPU NAX</u>	<u>Aménagement La Royère</u>	CHF 60'000.00	
<u>RÉSEAU D'EAU POTABLE</u>	<u>Protection des sources et étude pour liaison du réseau</u> - <u>Taxes de raccordement</u>	CHF 130'000.00	CHF 30'000.00
<u>Eaux usées</u>	<u>Réseau</u> Remplacement de chambres - Taxes de raccordement <u>Step de Mase</u> Mise en conformité - Subvention	CHF 30'000.00 CHF 150'000.00	CHF 30'000.00 CHF 20'000.00
<u>ORDURES</u>	<u>Aménagement de la décharge Les Prixes</u>	CHF 150'000.00	
<u>ROUTES ET CHEMINS AGRICOLES</u>	<u>REP</u> Remise en état périodique des chemins agricoles - Subvention <u>Assainissement</u> des routes agricoles (La Villette)	CHF 100'000.00 CHF 400'000.00	CHF 70'000.00 CHF 280'000.00
	<u>Investissements nets</u>		CHF 2'780'000.00

Fonctionnement 2012

Recettes de fonctionnement	CHF 5'640'800
Dépenses de fonctionnement	CHF 4'637'060
Marge d'autofinancement	CHF 1'003'740
Amortissements ordinaires	CHF 1'077'460
Recettes d'investissement	CHF 1'560'000
Dépenses d'investissement	CHF 4'340'000
Investissements nets	CHF 2'780'000
Découvert de financement	CHF 1'776'260

INFOS diverses

En ma qualité de président, je profite de vous informer sur les objets ci-après :

Bancomat

Après un refus d'entrer en matière, la BCVs, après négociations, serait disposée à installer un bancomat à son agence de NAX moyennant une participation annuelle de notre commune sur la base d'un contrat de 5 ans.

Energie hydroélectrique – ALPIQ

Avec le soutien de notre consultant Roger Pilloud et selon mandat confié à Me Fournier, une solution à l'amiable, pour régler le litige en cours, est en voie de finalisation. Notre commune se verrait indemnisée d'un certain montant respectivement mise au bénéfice de prestations annuelles améliorées pour les prochaines années 2009 à 2031 (23 ans).

Magasin Denner

Par lettre du 25 novembre 2011, Denner nous confirme, après une étude de marché, un vif intérêt pour l'ouverture d'un satellite à Nax. Pour ce faire, une nouvelle construction devra être réalisée. Courant 2012, un projet sera établi avec un plan de financement et soumis pour approbation à une prochaine assemblée primaire. Un contrat de bail devrait être conclu pour 5 ans avec 3 options de prolongation de 5 ans.

INALP – Vernamiège

Depuis le début décembre, une structure d'accueil pour requérant(e)s d'asile est ouverte dans ces locaux. Une séance d'informations est planifiée le lundi 19.12.2011, à 18h00, à Vernamiège, sur le site, en présence des responsables cantonaux.

Selon la base légale de l'arrêté du 10.05.2000, il est mentionné : « art.2 : Toute commune est tenue d'accueillir sur son territoire des personnes relevant du droit d'asile ». Vos Autorités ont été mises devant le fait accompli. Dès lors, il est de notre ressort de mettre tout en œuvre afin que cette cohabitation se déroule le mieux possible.

PAZ/RCC Nax

Pour mémoire, le nouveau plan d'aménagement de Nax a été homologué par le Conseil d'Etat le 22.12.2010. Le WWF Suisse a fait opposition à l'extension de la zone à bâtir à Tsébetta. Bien que débouté auprès du TAC (tribunal administratif) et du Tribunal cantonal, ce dernier a fait recours au Tribunal fédéral. A l'heure actuelle, des échanges d'écritures sont en cours et nous restons dans l'attente du jugement.

Maison communale

Les travaux de rénovation étant terminés, la prise de possession des nouveaux locaux est fixée au lundi 19 décembre. Aussi, avec plaisir, nous vous accueillerons dans un nouvel espace, avec amabilité et disponibilité.

Mase – traversée du village

Les travaux sont terminés, la dernière couche de goudron sera posée au printemps prochain.

RPU /remaniement parcellaire urbain à Vernamiège

La distribution des parcelles aux propriétaires sera effectuée le printemps prochain.

RPU /remaniement parcellaire urbain à Mase

Il n'y pas eu d'opposition, la mise en chantier peut débuter.

Route de Maborzet à Nax

En étroite collaboration avec l'Etat du Valais, la reconnaissance des travaux a eu lieu à la grande satisfaction des deux parties.

Au printemps 2012, le tronçon la Crettaz-la Place sera rénové avec la création de places de parc à proximité du centre administratif.

Contournement de Vernamiège

Une opposition est toujours pendante. L'étude du projet est en cours.

Collaboration avec les Bourgeoisies

Le Conseil communal a rencontré les Conseils bourgeoisiaux de Nax, Vernamiège et Mase. Il a pu constater une parfaite collaboration entre la Municipalité et les Bourgeoisies. Des conventions de collaboration ont été signées avec :

- La Bourgeoisie de Vernamiège : un droit de superficie distinct et permanent (durée 30 ans) en faveur de la Municipalité a été concédé sur la décharge des PRIXES. Un droit d'utilisation du bureau et de la salle du conseil a été concédé, gratuitement, jusqu'en 2024.
- La Bourgeoisie de Nax : location de la maison bourgeoise avec sous-location des bureaux à Télé Mont-Noble SA et à l'Office du tourisme.

Vœux

Pour terminer, tant en mon nom personnel qu'aux noms de mes collègues du conseil je vous souhaite un Joyeux Noël.

*Que Noël
Vous soit une espérance
Solidement accrochée
Dans l'épaisseur de vos nuits !
Que Noël
Vous soit une Paix
Délicatement posée
Dans le creux de vos mains !
Et lorsque
Votre existence passera
Par les rudes chemins qui écorchent
Que l'Enfant de Noël
Pose en vous Sa fidèle tendresse.*

Que la douceur de Noël vous accompagne durant toute l'Année 2012.

Bien cordialement
Votre Président, Bernard Bruttin

L'administration communique :

Bureau de l'administration

L'administration communale déménagera dans ses nouveaux locaux les jeudi 15 et vendredi 16 décembre 2011. Pour exécuter au mieux cette tâche les bureaux de Nax seront fermés à cette occasion. Aussi, nous vous remercions d'anticiper ou retarder vos démarches auprès de l'administration.

Travaux publics

Un service de piquet, à disposition des citoyens, est en place depuis le 1^{er} décembre 2011. En cas d'urgence, vous pouvez appeler le 079 907 11 54.

